

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE :
le 4 avril 2025

La Saskatchewan cessera d'administrer les examens provinciaux de 12^e année

Le gouvernement de la Saskatchewan mettra fin au programme d'examens provinciaux de 12^e année à la fin du mois d'août 2025, alors que les travaux se poursuivent pour développer un programme d'évaluation des élèves à l'échelle de la province.

Mettre fin aux examens provinciaux favorise un système plus équitable pour les élèves de 12^e année en Saskatchewan. La Saskatchewan est actuellement la seule province où certains élèves doivent passer des examens provinciaux dans certaines matières de 12^e année, tandis que d'autres n'y sont pas tenus. Au cours de l'année scolaire 2023-2024, seulement 25 % des élèves devaient passer un examen provincial.

« La décision de mettre fin aux examens provinciaux, à compter de septembre 2025, concorde avec la rétroaction que j'ai reçue directement des conseillers scolaires, des enseignants et des familles dans l'ensemble de la province », a déclaré le ministre de l'Éducation, Everett Hindley. « Nous sommes heureux que les travaux se poursuivent pour élaborer un programme d'évaluation des élèves en Saskatchewan qui aidera nos écoles et notre gouvernement à améliorer la réussite des élèves. »

Les adultes et les apprenants à domicile pourront s'inscrire à des cours de 12^e année par l'intermédiaire du centre d'apprentissage en ligne de la Saskatchewan (SaskDLC) ou des établissements d'enseignement postsecondaire applicables, pour obtenir des crédits de 12^e année.

Les commissions et le conseil scolaires se réjouissent de cette annonce et reconnaissent que le gouvernement ait écouté la rétroaction à ce sujet », a déclaré Shawn Davidson, président de l'Association des commissions scolaires de la Saskatchewan (SSBA). « Nos membres ont adopté des résolutions en 2011 et à nouveau en 2021 qui demandaient l'élimination des examens provinciaux pour les élèves de 12^e année. Il s'agit d'un changement important vers des pratiques d'évaluation plus significatives qui tiennent compte des besoins de chaque élève tout en préservant l'intégrité des programmes d'études. »

Le ministère de l'Éducation continue de collaborer avec les partenaires en éducation sur le programme d'Évaluation des élèves de la Saskatchewan (EES) qui a été annoncé en novembre 2024. Une fois mis en œuvre, le programme EES fournira aux parents, aux élèves et aux enseignants un aperçu du rendement des élèves en mathématiques (5^e et 9^e années) et en anglais (4^e, 7^e et 10^e années), ainsi qu'une compréhension commune de ce que signifie être au niveau de son année scolaire. Le programme d'EES est en cours d'élaboration dans le cadre du Plan d'éducation provincial.

Les objectifs du programme EES sont de fournir une mesure équitable et objective du rendement des élèves, d'orienter l'enseignement et d'aider les écoles, les systèmes scolaires et le gouvernement à améliorer le rendement des élèves.

De plus amples informations sur le programme EES sont disponibles à saskatchewan.ca/bonjour-evaluation.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Relations avec les médias
Éducation
Regina
Téléphone : 306-533-6391
Courriel : mediaed@gov.sk.ca